Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 29/06/2023

Envoyé en préfecture le 29/06/2023 Reçu en préfecture le 29/06/2023 Publié le

ID: 023-222309627-20230627-CD2023_0057-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023

DELIBERATION N°CD2023-06/3/26 **DOSSIER N°5611**

REGLEMENT DES AIDES A LA MOBILITE POUR UN SEJOUR OU STAGE D'ETUDES A L'ETRANGER

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX Jean-Luc LEGER à Marinette JOUANNETAUD Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE Hélène PILAT à Guy MARSALEIX Catherine GRAVERON à Franck FOULON Renée NICOUX à Isabelle PENICAUD

> ORIGINE: Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges

RAPPORTEUR: Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET: REGLEMENT DES AIDES A LA MOBILITE POUR UN SEJOUR OU STAGE D'ETUDES A L'ETRANGER



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,

VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse.

Vu la délibération n°09/3/6 du 25 mai 2009 portant modification du règlement des aides à la mobilité pour études à l'étranger,

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le



ID: 023-222309627-20230627-CD2023_0057-DE

VU le rapport CD2023-06/3/26 de Madame la Présidente du Conseil Départe de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

DÉCIDE,

- d'approuver le règlement des aides à la mobilité pour un séjour ou stage d'études à l'étranger, joint à la présente délibération ;
- de mettre en place ce nouveau règlement dès le rendu exécutoire de la présente délibération ;
- de déléguer la mise en œuvre de ce dispositif à la Commission permanente du Conseil départemental.

Les sommes nécessaires seront prélevées au chapitre 65 – Article 65131 – fonction 428 du budget départemental.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET